

Le rapport sur la transformation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants préparé par KPMG, intitulé *Early Learning and Child Care Transformation*, présente les problèmes du système actuel d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et les avantages de sa transformation.

Le texte qui suit est un extrait qui a été publié le 31 août 2020. Le rapport intégral sera publié dans les 30 prochains jours.

PROBLÈMES DU SYSTÈME ACTUEL D'APPRENTISSAGE ET DE GARDE DES JEUNES ENFANTS

Le gouvernement fait des investissements importants dans le système actuel d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du Manitoba. Dans l'ensemble, ces investissements ont augmenté de 37 % entre 2010-2011 et 2019-2020, soit de 3,5 % par année. Ils ont également augmenté plus rapidement que le taux d'inflation (de 1,7 % par année) et que le nombre d'enfants dans la province (1,5 % par année); pourtant, des problèmes relatifs à l'accès, aux coûts, au soutien au marché du travail, à la viabilité et à la qualité persistent au sein du système.

En 2019, une enquête de Statistique Canada sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Canada a révélé que les parents au Manitoba ont de la difficulté à obtenir des services de garde d'enfants. On remarque alors que le système actuel n'arrive pas à répondre aux demandes insatisfaites en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants même en multipliant les options.

Selon une analyse du fonctionnement du système, il apparaît essentiel de régler certains problèmes importants :

- Les résultats que doit produire le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du Manitoba sont imprécis, et il est impossible d'évaluer la mesure dans laquelle les parents peuvent obtenir le type et la qualité des services de garde qu'ils veulent et recherchent.
- Le système appuie particulièrement les parents qui désirent utiliser les services de garde pendant les heures normales et qui ont accès à une place en garderie aux frais réglementés, et les frais à leur charge sont faibles (comparativement à d'autres provinces). Or, d'autres parents ont de la difficulté à accéder à des services de garde qui répondent à leurs besoins ou qu'ils peuvent se permettre.
- Bien que ces services permettent aux parents de travailler (ou de se préparer au marché du travail), ils sont généralement associés à la décision de la mère de participer au marché du travail. Le taux d'emploi et de participation au marché du travail chez les mères de famille biparentale au Manitoba est généralement au taux des autres provinces canadiennes.

Toutefois, les chefs de famille monoparentale au Manitoba, particulièrement les mères monoparentales, sont plus nombreux que leurs homologues des autres provinces à être sans emploi, surtout si leurs enfants sont très jeunes.

- Les familles manitobaines à faible revenu sont au nombre de ceux qui se heurtent à des obstacles à l'accès à des services de garde agréés (à des faibles frais réglementés) et qui peuvent se retrouver obligés de recourir à des modes non agréés qui ne correspondent pas à leurs besoins en matière de coûts ou de qualité.
- Les familles manitobaines ont des attentes et des besoins diversifiés concernant la garde de leurs enfants, et le système actuel d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ne parvient pas à y répondre.
- La technologie, les politiques ou les processus actuels liés au système sont insuffisants, ce qui contribue aux lacunes dudit système, qui se répercutent autant sur le personnel que sur les parents.

CONTEXTE DE LA COVID-19

Au vu de la situation actuelle, les services de garde d'enfants nous sont apparus d'autant plus indispensables. À l'instar de l'électricité, de l'eau, des télécommunications, des services bancaires et d'autres infrastructures essentielles, il est facile de tenir l'accessibilité des services de garde pour acquise, jusqu'à l'éventualité d'une interruption imprévue, comme nous avons pu l'observer dans le cas de la pandémie de COVID-19.

Lorsque la pandémie a éclaté, le secteur des services de garde de partout au Canada a lancé des stratégies novatrices et adaptatives afin de soutenir les travailleurs essentiels. Ces parents habilités continuent d'assurer les services de santé, de protection et d'urgence, les services sanitaires, les services de livraison à domicile et d'autres services essentiels. Dans certains cas, des fournisseurs ont continué d'offrir leurs services de garde d'enfants, en dépit des risques pour eux et pour leur famille.

Un certain nombre de mesures gouvernementales ont été mises en place :

- les parents qui étaient des travailleurs essentiels (dans le secteur de la santé, des épiceries, de l'agriculture, des banques et de la construction, p. ex.) se sont vu offrir un meilleur accès à des places en garderie agréées et un soutien accru pour trouver une place convenable;
- des subventions s'élevant à 18 millions de dollars, administrées par les chambres de commerce du Manitoba et de Winnipeg, ont été accordées pour que les éducateurs de la petite enfance soient en mesure d'offrir de façon indépendante des services à leur domicile;
- plus de 25 000 pièces d'équipement de protection individuelle ont été rendues disponibles afin de protéger les fournisseurs de services de garderie;

- beaucoup de travailleurs des services de garde ont pu bénéficier du Programme de reconnaissance des risques du Manitoba de 120 millions, qui a fourni un paiement ponctuel de 1 377 \$ à 78 000 travailleurs essentiels de première ligne qui ont pris des risques importants pour assurer la sécurité des Manitobains.

-

Voici des mesures prises ailleurs au Canada :

- des centres de garde ouverts en tout temps et disponibles au besoin pour le personnel de première ligne et les travailleurs essentiels ont été mis sur pied en Ontario, pouvant accueillir jusqu'à 30 enfants à la fois;
- au Québec, des services de garde d'urgence ont été offerts sans frais aux travailleurs essentiels;
- les centres de garde en milieu scolaire ont été utilisés pour offrir des places de garderie dans certains territoires par la coopération avec les services d'éducation, même dans les écoles fermées. Les fournisseurs ont affirmé que les parents connaissent bien ces services et leur font confiance;
- dans bien des régions, des petits fournisseurs de garderie ont permis de répondre prestement aux besoins locaux en matière de garde d'enfants. Les risques de transmission de la COVID-19 étaient même réduits puisque les groupes étaient restreints.

AVANTAGES DE LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME D'APPRENTISSAGE ET DE GARDE DES JEUNES ENFANTS DU MANITOBA

La transformation et le renforcement du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du Manitoba comportent leur lot d'avantages. Selon l'analyse des effets économiques effectuée dans le cadre de cet examen, au regard des effets économiques directs, indirects et induits du fonctionnement des services de garde au Manitoba et des emplois qui y sont créés, le secteur représente actuellement près de 5,4 % des emplois et environ 5,5 % du PIB. Il enregistre également 248 millions de dollars en recettes fiscales provinciales.

L'analyse a été réalisée au moyen d'un modèle des entrées-sorties de Statistique Canada et des montants de recettes et de dépenses fournis par le programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du Manitoba. Elle a permis de quantifier les effets directs, indirects et induits des simulations.

Notamment, au Manitoba, le secteur des garderies génère des retours considérables sur les investissements qu'il fait. Selon l'analyse des effets économiques, chaque dollar de revenu généré par les fournisseurs de services de garde manitobains ajoute 1,30 dollar au PIB et génère 1,10 dollar de revenu de travail dans la même année.

Ces effets sont multipliés par l'influence des emplois directement offerts dans le secteur des services de garde. Au Manitoba, ces emplois ajoutent également 7,60 dollars au PIB et génèrent 4,70 dollars de revenu de travail pour chaque dollar gagné par les fournisseurs de service de garde. Ces répercussions s'expliquent par le fait que chaque million de dollars gagnés par les fournisseurs de service de garde permet de maintenir directement 61 emplois.

La transformation du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants exigera du temps, de l'argent et des ressources appropriées. Or, elle générera sans contredit des avantages si le Manitoba parvient à modifier la manière dont le système répond aux besoins des familles, notamment en augmentant la capacité afin d'aider les familles à participer au marché du travail ou à s'y préparer. Certains avantages possibles ont été analysés afin de jauger l'incidence de l'accès des familles à de nouvelles options de garde d'enfants, notamment les suivantes :

- offrir à 1 000 familles de nouvelles places en garderies privées qui offrent habituellement des services à des familles à revenu plus élevé, qui auraient les moyens de payer les services d'un fournisseur privé plutôt que d'un fournisseur sans but lucratif;
- offrir à 1 000 familles à faible revenu et à revenu moyen des places libérées en garderies sans but lucratif. Les familles concernées sont celles qui n'utilisaient pas de services de garde en dehors de leur domicile et qui pourront alors participer au marché du travail ou s'y préparer (c.-à-d. études et formation).

Si ces 2 000 familles pouvaient utiliser les services de garde pour travailler, le nombre d'emplois créés dans le secteur de l'apprentissage et de garde des jeunes enfants, d'après l'analyse des effets économiques, ajouterait approximativement 45,6 millions de dollars additionnels au PIB, représenterait 548 nouveaux emplois dans la province et générerait 5 millions de dollars de recettes fiscales provinciales.

De plus, si l'on tient compte de la valeur des biens et services acquis par ces travailleurs, l'analyse montre que les avantages pourraient représenter un ajout de 64,1 millions de dollars au PIB (y compris le montant de 45,6 millions mentionné ci-dessus), la création de 678 emplois dans la province et l'augmentation de 5,6 millions de dollars en recettes fiscales provinciales.

On constate alors les avantages immédiats potentiels qui pourraient découler de la transformation du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et qui annonceraient un vent de changement, soit l'amélioration de l'accès, des coûts, du soutien du marché du travail, de la viabilité et de la qualité des services de garde d'enfants pour les familles et les enfants du Manitoba.